

L'agriculture comme principale activité humaine

L'agriculture est la principale activité sur le site et la surface qui lui est consacrée représente 2/3 de la ZPS. Le site a rejoint le réseau

N 2000 afin de conserver les herbages, indispensables à l'écologie de nombreuses espèces d'oiseaux jugées prioritaires sur le lac du Der et ses alentours. L'évolution des pratiques agricoles entre la désignation du périmètre et aujourd'hui, montre qu'une partie de ces herbages est maintenant cultivée. D'une manière générale, le nombre d'exploitations en polyculture-élevage et d'animaux est en nette baisse sur la ZPS et beaucoup d'exploitants ont décidé ces dix dernières années de se reconverter à 100% dans les cultures (principalement blé, orge de printemps, maïs et tournesol). De plus, les jeunes éleveurs étant très rares et le contexte agricole actuel étant peu favorable, conserver les pâtures et prairies de la ZPS risque de devenir un défi de plus en plus difficile à relever. **Un projet de territoire lancé en 2009 a déjà permis de contractualiser 230 ha de prairies (36 % de la surface en herbe) dont 75 ha des terres remises en herbe.**

Les surfaces boisées (dont peupleraies) représentent tout de même 23% du site. L'exploitation des peupliers reste marginale et l'activité sylvicole principale concerne la gestion de la Forêt de l'Argentolle (85 ha) et de la Forêt syndicale de Huiron (160 ha). Ces deux principaux massifs forestiers sont gérés par l'ONF et le reste des parcelles forestières de la ZPS appartient à de petits propriétaires



Grues cendrées à la Ferme aux Grues

(on ne note aucun plan simple de gestion donc aucune propriété forestière privée de plus de 25 ha). On trouve majoritairement des chênaies-charmaies gérées en futaie régulière (Huiron) ou irrégulière (Argentolle) et le chêne est l'essence objectif des forêts de la ZPS. Le bois de l'Argentolle possède un document de gestion (aménagement forestier) récemment validé et il est en cours de révision pour la forêt syndicale de Huiron.

Les étangs de la ZPS, principalement créés au Moyen-âge, ont une vocation piscicole même si sur certains la chasse aux canards est pratiquée. Sur les étangs d'Outines, l'ONCFS a mis en place une pisciculture extensive (chargement en poissons réduit et contrôlé, assecs réguliers) afin de favoriser les habitats liés à l'écosystème étang. L'avifaune présente, en particulier sur les étangs, attire de nombreux randonneurs et ornithologues pour lesquels des parcours de découvertes et des observatoires sont proposés.

Le réseau NATURA 2000

Natura 2000 est un réseau écologique européen destiné à préserver à long terme la biodiversité sur l'ensemble de l'Europe en assurant le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et habitats d'espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire.

Il est composé des sites relevant des directives européennes "habitats-faune-flore" (ZSC) et "oiseaux" (ZPS). Les limites et le choix des sites découlent des inventaires ZNIEFF et ZICO.

Il s'agit de promouvoir une gestion adaptée des habitats naturels et des habitats de la faune et de la flore sauvages, tout en tenant compte des exigences écono-

miques, sociales et culturelles ainsi que des particularités régionales et locales de chaque État membre.

Natura 2000 n'a pas pour objet de constituer des "sanctuaires de nature" où toute activité humaine serait proscrite. Au contraire, la France a mis en place une procédure de concertation approfondie qui permet à un comité constitué des collectivités territoriales et de l'ensemble des activités économiques et de loisirs intéressés par le site, de déterminer les orientations et principes de gestion durable.

Des outils contractuels (contrat Natura 2000, MAET et chartes Natura 2000) permettent de mettre en œuvre concrètement ces orientations de gestion.



LPO Champagne-Ardenne
Der nature/ Ferme des grands parts
51290 OUTINES



ONF
Agence Aube/Marne – Cité Administrative des Vassales
10000 TROYES



ONCFS
Maison de la Réserve – Site de Chantecoq
51290 GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT

Directeur publication : Charles BRETON - Rédacteur : LPO - Imprimeur : Studio Verso - ISSN en cours
Dépôt légal : février 2011 - Crédits photos : F. Chastel, F. Desjardins, J. Proulx-Homme



Infosite du site Natura 2000

ZPS Herbages et cultures autour du lac du Der (Marne)

EDITO

Le territoire de cette ZPS a toujours été au cœur des actions de notre association. Comptages, suivis d'espèces, sensibilisation à l'environnement sont des activités que nous réalisons annuellement depuis la création du lac du Der. Ce dernier est fortement lié aux richesses avifaunistiques des herbages et cultures avoisinantes. Nous sommes particulièrement heureux de vous présenter ce premier infosite qui traite la première étape de cet important travail qu'est un Document d'Objectifs. Les inventaires, qu'ils soient écologiques ou centrés sur les activités économiques, permettent une parfaite connaissance du territoire et surtout des acteurs qui y vivent. Ils sont indispensables à une analyse pertinente permettant de définir au mieux et de manière concertée, le programme d'actions à mettre en œuvre. Bonne lecture.

Charles Breton
Président
LPO Champagne-Ardenne

SOMMAIRE

- La ZPS Herbages et cultures autour du lac du Der et le réseau Natura 2000 **2**
- Diagnostic écologique **3**
- Activités humaines sur la ZPS **4**



Gorgebleue à miroir



La ZPS « Herbages et cultures autour du lac du Der » et le réseau Natura 2000

Cadre général



Balbuzard pêcheur

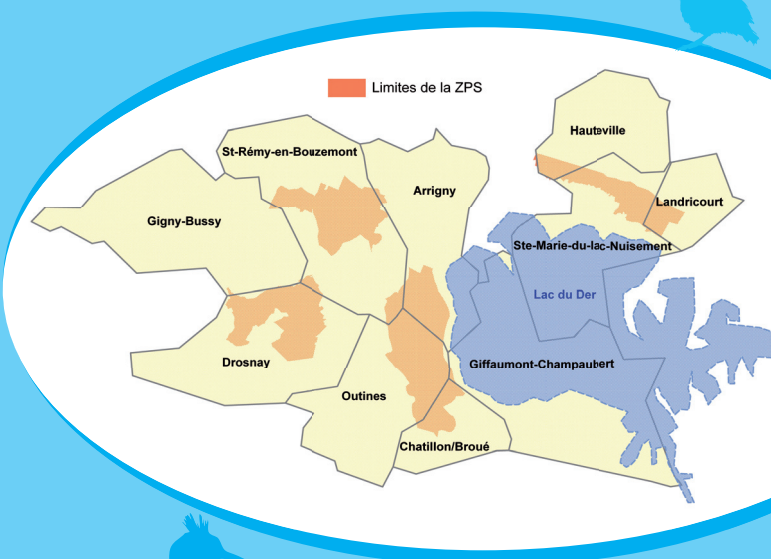
Le site Natura 2000 « Herbages et cultures autour du lac du Der » se situe dans le département de la Marne. Désigné au titre de la Directive Oiseaux en juillet 2004, il couvre une surface 2 169 ha en 4 entités distinctes. L'une se situe au nord du lac et les trois autres se trouvent à l'ouest de celui-ci. Dix communes sont concernées par le site appartenant pour partie à la Communauté de communes du Bocage Champenois.

Localisée en Champagne humide, la ZPS est incluse dans un vaste secteur reconnu pour sa grande richesse écologique et en particulier l'avifaune. Le site fait partie de la ZICO (Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux) « Lac du Der-Chantecoq et Etangs latéraux » et de la zone RAMSAR de Champagne Humide. Sur le même territoire que la ZPS, on trouve également 4 ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) de type I. Le Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne est également propriétaire de parcelles en herbes gérées dans un but conservatoire.

Les Etangs d'Outines et d'Arrigny, appartenant au Conservatoire du Littoral et gérés par l'ONCFS, sont également classés en Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage et en site Natura 2000 au titre de la Directive habitats (Site d'Intérêt communautaire «Etangs latéraux du Der»). L'ensemble du site Natura 2000 se situe au sein du plus important couloir de migration à l'échelle de la région.

CHRONOLOGIE DE LA DEMARCHE NATURA 2000 SUR LA ZPS

- 1991** Création de la ZICO
- 07/2004** Désignation de la ZPS « Herbages et cultures autour du lac du Der »
- 03/07/2007** Mise en place du Comité de pilotage (COPI)
- 2009** Mise en place du premier projet de territoire MAET sur la ZPS.
- 2010** Inventaires écologiques et socio-économiques
- Début 2011** Validation Docob intermédiaire
- Mi 2011** Validation du Docob final de la ZPS



Qu'est-ce qu'un Docob ?

Le document d'objectifs constitue une démarche clef du dispositif Natura 2000. Etabli sous la responsabilité du préfet de département assisté d'un opérateur technique et en faisant une large place à la concertation locale, ce document définit les orientations de gestion et les mesures de conservation contractuelles. Il indique également les recommandations qui seront faites aux gestionnaires et propriétaires des parcelles concernées mais aussi les actions d'animations et de suivis qui seront mis en place. Il est validé par le comité de pilotage avant d'être arrêté par le préfet.

Diagnostic écologique



Chevalier sylvain

Une avifaune riche et variée toute l'année

La ZPS est principalement composée de cultures et prairies (65%), excepté le secteur où l'on trouve les étangs d'Outines et une partie forestière relativement importante (23 % de la ZPS) composée principalement du Bois de l'Argentolle et une partie de la Forêt communale de Huiron.

Une des particularités de la ZPS provient du fait qu'elle accueille des espèces patrimoniales toute l'année. L'effet lac du Der est particulièrement important en phase migratoire et en hiver avec des milliers de grues et d'oies (cendrées et rieuses) qui utilisent les secteurs cultivés et les prairies humides comme zones de gagnage. C'est également le cas des Grandes Aigrettes, des Cigognes blanches, des Courlis cendrés, des Combattants variés et autres Bécassines des marais...

La période de reproduction n'est pas sans intérêt :

- les prairies et zones bocagères sont le territoire de la Pie-grièche écorcheur et du Pipit farlouse ;
- les vieilles forêts de feuillus accueillent sur leurs lisières des nids de Milans noirs et une belle population de Pics mar et noir ;
- les étangs d'Outines, enfin, gérés par l'ONCFS, sont des refuges d'exception pour de nombreuses espèces rares liées aux roselières comme le Blongios nain, la Rousserolle turdoïde ou la Gorgebleue à miroir.

Il serait réducteur de résumer la richesse de la ZPS à ces quelques espèces tant la liste des oiseaux remarquables est importante sur ce site : Pygargue à queue blanche, Chevalier sylvain, Bondrée apivore, Garrot à œil d'or, Harle piette...

Le Blongios nain



Le Blongios nain se reproduit dans les roselières et les saulaies présentes en bordure de plusieurs étangs de la ZPS. Grand migrateur, cet oiseau revient tardivement chez nous, les premiers arrivant début mai. Il repart vers l'Afrique en août-septembre. Il se nourrit d'invertébrés, amphibiens et petits poissons. L'espèce est uniquement présente sur les Etangs d'Outines où 5 mâles chanteurs ont été dénombrés en 2010 lors d'un comptage LPO/ONCFS ; le site représente donc 12 à 17% de la population régionale. A noter que 9 mâles ont été dénombrés sur le lac du Der lors de ce même comptage et qu'il existe des échanges entre ces 2 sites. Maintenir une pisciculture extensive, favoriser les roselières âgées, contrôler le niveau d'eau en période de reproduction et proposer des zones de hauts fonds et des ceintures végétales variées sont les principales mesures à mettre en place pour cette espèce qui souffre de la diminution des roselières et de la dégradation des zones humides.

Zoom sur les passereaux des prairies

Les passereaux des milieux bocagers sont de parfaits indicateurs de la conservation des habitats prairiaux et des éléments fixes du paysage. De nombreuses espèces dépendent des haies, des arbres isolés et de la qualité des prairies qu'elles soient fauchées ou pâturées.

Sur la ZPS, la majorité des espèces typiques des herbages a connu un recul plus ou moins net de leurs effectifs. Le Pipit farlouse et la Pie-grièche écorcheur sont encore bien présents mais leurs populations subissent de plein fouet la diminution des herbages et des haies. Que dire du Tarier des prés et de la Pie-grièche grise qui ont totalement disparu de la ZPS en tant que nicheurs alors qu'ils étaient encore présents à la fin des années 90.

La mise en place d'actions pour conserver les secteurs bocagers de la ZPS est donc une urgence et une priorité pour les années à venir.



Pipit farlouse